

<p>établissement public foncier local du dauphiné</p> <p>Le Forum 3 rue malakoff - 38000 GRENOBLE</p> <p>FICHE DE POSTE</p>	<p>EPFL</p>	<p>Référence :</p>
	<p>Fonction :</p> <p>Ingénieur(e) déconstruction/ désamiantage/dépollution</p>	
	<p>Filière / Catégorie :</p> <p>Technique/Ingénieur</p>	
<p><u>Affectation</u> :</p> <p>Etablissement public foncier local</p>		
<p>Création du poste</p>		

Présentation de l'établissement :

Créé en octobre 2002, sous l'impulsion de la Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole et du Conseil Général de l'Isère, cet établissement a pour mission d'acheter des biens fonciers et immobiliers (terrains nus, immeubles d'habitation ou d'activités économiques, friches urbaines notamment industrielles, espaces naturels.) d'en assurer la gestion pendant une durée contractuelle de portage et de procéder à leur rétrocession auprès des opérateurs immobiliers sur un périmètre couvrant la Métropole grenobloise, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, St Marcellin Vercors Isère Communauté, la Communauté de Communes de Bièvre Est et des communes isolées.

Son périmètre d'intervention peut encore s'étendre à d'autres territoires du sud Isère.

Ses domaines d'intervention concernent, en tant que Maître d'ouvrage, le portage de ces transactions, la gestion locative, la déconstruction/désamiantage de bâtiments et la dépollution de sites.

Etablissement public à caractère industriel et commercial, l'EPFL est soumis à la comptabilité publique ainsi qu'aux procédures de marchés publics.

Les personnels employés relèvent du statut privé mais peuvent, le cas échéant, relever de la fonction publique en situation de détachement.

Le proto-aménagement consiste à faire mener, sous sa maîtrise d'ouvrage propre, tous les travaux de déconstruction, désamiantage, dépollution et préparation de sols nécessaires sur les propriétés de l'établissement ceci avant cessions aux termes du portage auprès d'un aménageur ou un promoteur voire d'une collectivité.

1 Rôle :

Sous l'autorité du directeur et du directeur adjoint, vous avez en charge les prestations d'ingénierie liées à l'activité de l'établissement, Maître d'Ouvrage public, en matière de déconstruction, désamiantage et dépollution de certaines de ses propriétés, principalement :

- Approche préalable technique, diagnostics, missions d'ingénierie auprès de la direction et des collectivités locales pour une aide à la décision ;
- la rédaction des cahiers des charges techniques pour la constitution des dossiers de consultations des prestataires ;
- le rôle de maître d'ouvrage en phase de travaux auprès des maîtres d'œuvre, AMO et des entreprises retenus ainsi qu'auprès de l'ensemble des organismes et autorités impliqués dans la réalisation des opérations de proto-aménagement ;
- la supervision et la veille du respect de l'ensemble des procédures et réglementations incombant au propriétaire et maître d'ouvrage de travaux notamment au regard du code de l'environnement, du code de la construction et de la réglementation des marchés.
- De l'évaluation et du suivi des budgets opérationnels mis en œuvre et de l'établissement des suivis analytiques s'y rapportant notamment pour les bilans d'activité.

Missions :

Missions d'ingénierie : auprès de la direction, des autres pôles fonctionnels et des collectivités membres :

- En amont des décisions de l'établissement en matière de portage, et d'engagement d'une intervention de proto-aménagement, apporter un éclairage technique sur les conditions de faisabilité et les contraintes initiales des sites et secteurs envisagés au regard d'une destination pressentie par les collectivités sollicitant l'établissement foncier.
- Assistance à la direction auprès des autorités intervenant au titre du code de l'environnement.
- Appuis techniques aux autres pôles de l'établissement pour tous les aspects liés à des problématiques de génie civil ou de travaux y compris sur bâtiments existants ;

Supervision et constitution des dossiers de consultations des entreprises intervenantes sur les opérations de proto-aménagement :

- rédaction des avis d'appels d'offres et cahiers des charges techniques, des bordereaux de prix et des plannings prévisionnels et supervision de la procédure d'élaboration des marchés et de toutes pièces nécessaires ;
- recueils des devis nécessaires ;

Travaux :

- Assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire des chantiers jusqu'à l'achèvement des travaux au nom du maître d'ouvrage ;
- Représentation du maître d'ouvrage auprès des maîtrises d'œuvre et des entreprises ;
- Animation des opérations de proto-aménagement et des plans de gestion notamment en situation de « tiers intervenant » ou assimilé au regard du code de l'environnement ;
- Gestion des marchés : validation des factures, suivis techniques et financiers ;
- Anticipation des risques de blocage ;
- Participation aux expériences de valorisation du stock durant la période de portage ;
- Relation avec le pôle « gestion patrimoniale ».

2 Relations

- Les epci et communes membres (services techniques, service urbanisme, foncier ...)
- Les autorités compétentes notamment au titre du code de l'environnement
- les élus des epci membres et de leurs communes ;
- Les entreprises prestataires

3 Compétences requises

Connaissances

Connaissance du droit de la construction

Connaissance des procédures de marchés publics et particulièrement du montage technique et administratif

Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Compétences techniques

Qualités rédactionnelles pour établir des documents administratifs (convention, contrat, ...) et techniques (cahier des charges, compte-rendu d'intervention...)

Capacité à argumenter- maîtrise des contacts avec les prestataires notamment d'ingénierie.

Capacité à œuvrer en mode projet.

Aptitudes comportementales

Sens du service public, Travail en équipe et volonté d'entreprendre

Diplomatie, ouverture d'esprit et capacité d'adaptation à différents publics et partenaires

Rigueur et méthode, travail en autonomie et prise d'initiatives.

Gestion des conflits.

4 Profil du candidat

Statut : CDI

Formation : formation supérieure en travaux publics : niveau Bac+5 Ingénieur / Master 2

Expérience appréciée : 5 ans dans le domaine de la déconstruction et du désamiantage ou une expérience en tant de chef de projet Bâtiments (gros œuvre)

Une expérience dans des chantiers de dépollution est un plus.

5 Contraintes particulières du poste

Présence sur chantiers

6 Conditions matérielles

- Lieu de travail : Grenoble
- rémunération : à négocier niveau Ingénieur

Pour tout renseignement complémentaire :

Christophe BARDET – directeur adjoint / 04 76 59 56 56

CV et lettre de candidature à faire parvenir dans les derniers délais à :

M. le directeur de l'epfl du dauphiné

A l'attention de Christophe BARDET

Immeuble le Forum

3, rue Malakoff

38031 GRENOBLE Cedex

Ou par mail : christophe.bardet@epfl-dauphine.fr